

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE
COMMUNE DE CAIGNAC



P.L.U

**1ère Modification du Plan Local
d'Urbanisme**

DOSSIER APPROUVE

4 - Règlement graphique

Modification du
P.L.U :

Approuvée le
25.03.2022

Exécutoire le

Visa

Date :

Signature :

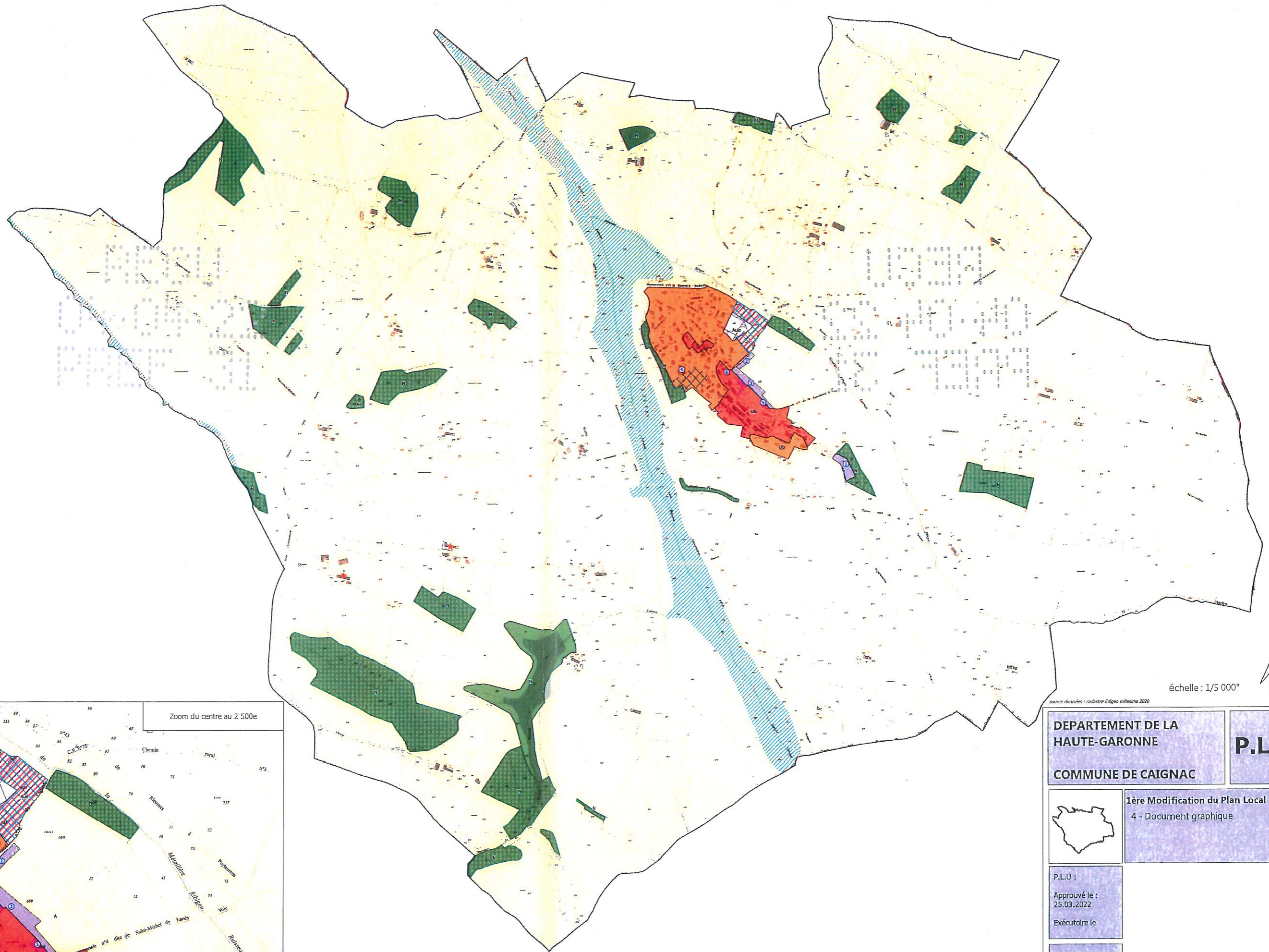


Bâtiment 8
16, av. Charles-de-Gaulle
31130 Balma

05 34 27 62 28

paysages-urba.fr

4



échelle : 1/5 000°



source données : cadastre Edigeo millimètre 2020

- Légende**
- Centre ancien : Ua
 - Extensions du centre : Ub
 - Secteur d'habitat à vocation sociale : Auis
 - Secteur mixte à vocation d'équipements/espaces publics et de logements : Aue
 - Zone naturelle : N
 - Zone agricole : A
 - Espace boisé classé
 - Emplacement réservé
 - Orientations d'aménagement
 - Bâti susceptible de changer de destination au titre de / l'article L51-11 du CU
 - Cartographie Informative des Zones Inondables (CIZI)

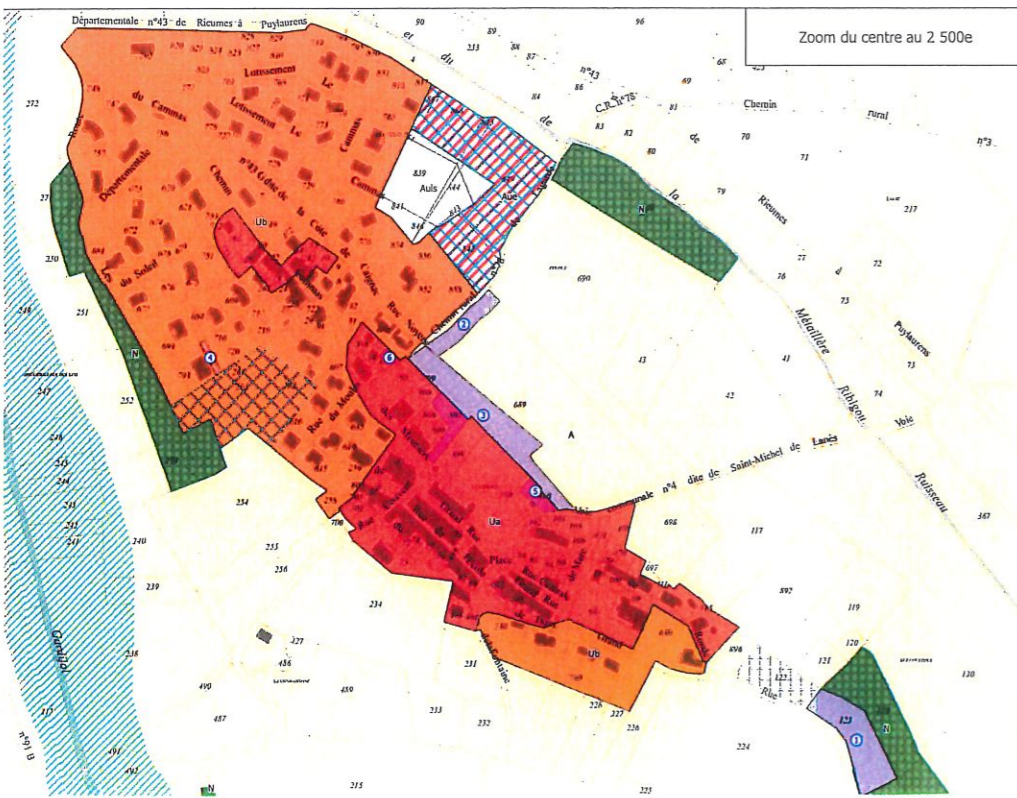


Tableau des emplacements réservés

N°	Désignation	SURFACE M ²
1	ER : Agrandissement du cloître et aménagement d'une aile de stationnement	3240
2	ER : Aménagement d'un cheminement piéton	1180
3	ER : Aménagement d'une aile de logements	5195
4	ER : Aménagement d'un cheminement piéton	100
5	ER : Aménagement d'une aile de stationnement	466
6	ER : Construction d'une carène scolaire	157



DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

COMMUNE DE CAIGNAC

P.L.U.

1ère Modification du Plan Local
4 - Document graphique

P.L.U :
Approuvé le :
25.03.2022
Exécuté le :

Visa
Date :
Signature :

PAYSAGES
16 av. Ch. de Gaule
Batiment n°8
31130 BALMA
Tél : 05 34 27 62 28
Fax : 05 34 27 62 21
paysages@orange.fr

